

DU VILLAGE FORTIFIÉ DE VILLEY-LE-SEC À L'ORGANISATION DÉFENSIVE DE LA FORÊT DE VILLEY-SAINT-ETIENNE

Par Régis BERGER



Aujourd'hui, la nature dissimule l'ensemble des vestiges de ce qui fut l'une des premières places fortes en 1914. Pourtant, les travaux de défense, exécutés entre 1874 et 1914, sont omniprésents et leur empreinte marque encore actuellement Toul et sa région.

Quelles sont les personnes qui pensent encore à toutes les infrastructures réalisées à cette époque et qui ont façonné notre cadre de vie ? Les chemins stratégiques ou les plates formes de la voie de 0,60 ont dessiné des chemins forestiers ou agricoles et des routes de première qualité. Plusieurs bâtiments ont été réutilisés mais, si la grande majorité d'entre eux sont à l'abandon, ils constituent, avec les terrains attenants, une particularité foncière qui a sculpté le paysage. Bien souvent, ces terrains, restés longtemps dans le domaine militaire, ont été figés jusqu' à nos jours et nous ont été transmis en l'état.

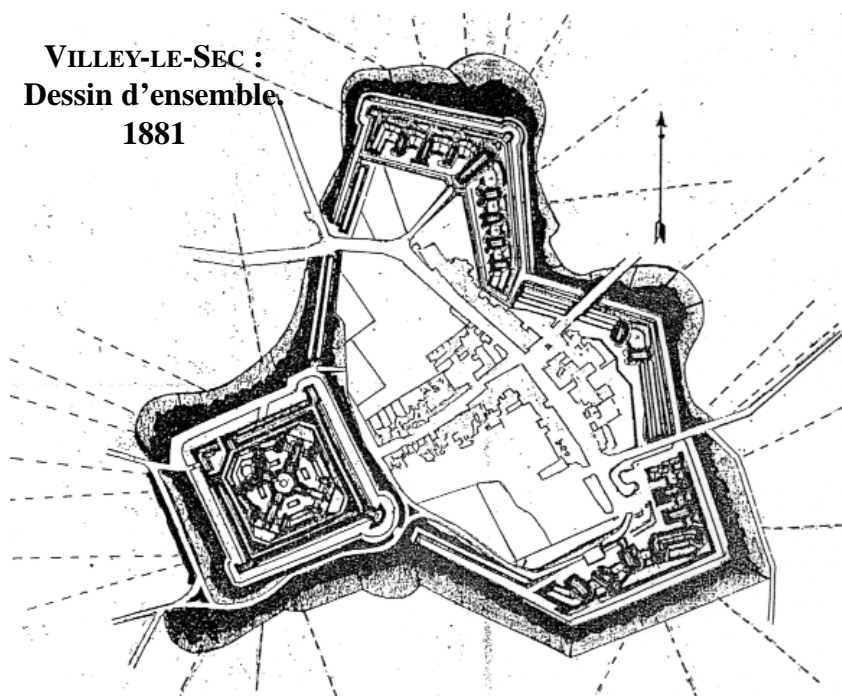
Comment ne pas penser à l'enceinte fortifiée de Villey-le-Sec qui a préservé un village intra-muros, vierge, pratiquement, de constructions neuves ou à la forêt de Villey-Saint-Etienne qui a échappé à l'agriculture

intensive. D'un côté, un village ; de l'autre, une forêt; témoins du même système de fortification pour le néophyte, pourtant révélateurs de conceptions déjà éloignées et aux principes fondamentaux complètement différents. Si, à l'époque de la construction de Villey-le-Sec, on charge encore à cheval, à l'édification du fort de Vieux-

Canton, une tourelle pour deux canons de 75 tire 22 coups par minute et aurait envoyé à trépas un régiment entier de cavalerie en quelques salves.

Comment alors parler de similitude ? C'est l'histoire de deux sites fortifiés originaux : l'unique cité fortifiée du système Séré de Rivières et l'orga-

VILLEY-LE-SEC :
Dessin d'ensemble
1881



nisation défensive de la forêt de Villey-Saint-Etienne, exceptionnelle position fortifiée constituée après 1885.

LE FORT DE VILLEY-LE-SEC

Si l'occupation du site de Villey-le-Sec fut proposée par Séré de Rivières et décidée par le Comité de Défense, il n'en demeure pas moins que les officiers du génie ont dû se gratter la tête quand ils abordèrent la question de la construction du fort. La position était déjà occupée par le village et sa démolition aurait considérablement retardé les travaux de défense de même qu'elle en aurait alourdi les coûts. Et on ne plaisante pas en 1874 ! Von Moltke fait savoir que les indemnités de guerre réclamées à la France ont été payées si vite qu'elles auraient dû être plus importantes et qu'il eut été judicieux de remettre cela à titre préventif. Une nouvelle guerre est évitée en 1875, grâce à la diplomatie et surtout à l'intervention de l'Angleterre et de la Russie. Les travaux de fortification ne traînent pas et, bien souvent, les forts sont armés avant même qu'ils ne soient terminés.

À Villey-le-Sec, on exploite la carrière de pierre à partir du 12 février 1875, avant même que le ministre de la Guerre ne signe l'ordre d'exécution des travaux, le 28 juin. Quant aux expropriations, les habitants ne seront réglés qu'à partir de septembre. Commencent alors, pour le village, quarante années d'une destinée hors du commun. Pendant quatre ans, plusieurs centaines d'ouvriers vont édifier, à la main, l'unique cité fortifiée du système défensif. C'est un vaste ensemble englobant les habitations et pouvant accueillir 79 pièces d'artillerie et 1301 hommes de garnison.

Les 600 résidants vont vivre à l'heure militaire et les portes, à chaque entrée rappellent, ce caractère obligatoire. Le tambour parcourant les rues du village signale le début des tirs



Tourelle Mougins de 155, réduit de Villey-le-Sec

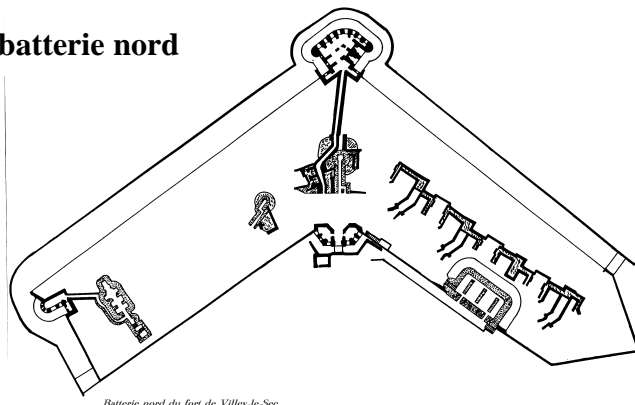
d'exercice de la tourelle de 155, véritable monstre de 200 tonnes. Toute fenêtre non ouverte était assurée d'y laisser les vitres, non remboursées par l'administration. Moins connu, les zones de servitude gelaient les terrains environnant suivant trois zones : la première interdisant toute construction, la seconde autorisant les baraques provisoires et la troisième autorisant les constructions légères. Il fallait alors se résigner à l'idée de ne pas venir s'implanter à Villey-le-Sec.

De même, la proximité de la forêt de Haye était gênante pour les fortifications et, devant le risque d'un

coup de force de l'ennemi, le bois de l'Embanie fut transformé en champs, dont certains sont encore cultivés aujourd'hui.

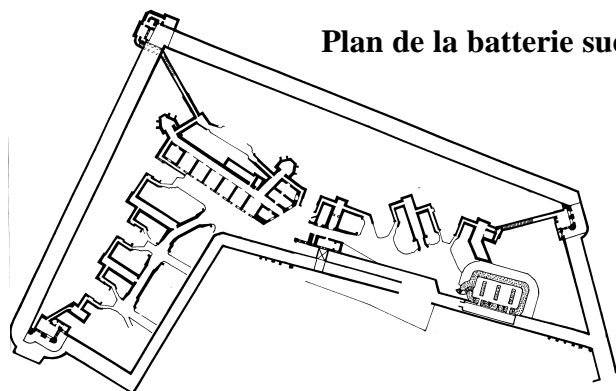
Cependant, la vie n'y présentait pas que des inconvénients et il est admirable de voir les capacités d'adaptation des habitants. De nombreuses chambres furent louées aux officiers ou sous-officiers, permettant un appoint non négligeable aux revenus des ménages. Alors que les vignes étaient emportées par le phylloxéra, à l'inverse, l'essor des bars fut fulgurant et pas moins de 17 de ces établissements ouvrirent dans le village. Le chantier généra, non seulement un important bouleversement économique, mais également modifia le comportement et les mentalités. Nombre de filles du village trouvèrent l'âme sœur dans la garnison et un brassage de population permit cette évolution. Une fortification, au contraire d'enfermer les gens sur eux mêmes, les avait finalement ouverts au monde.

Plan de la batterie nord



Batterie nord du fort de Villey-le-Sec

Plan de la batterie sud





Chantier de restauration de la batterie sud

Le fort de Villey-le-Sec est un ouvrage unique composé de quatre ensembles : la batterie nord, la batterie sud, le redan et le réduit. Chacun est indépendant de l'autre et il est délimité par un fossé flanqué par des caponnières, grosses casemates contenant un canon de 12 culasse et un canon revolver par direction de tir. Construit en maçonnerie, ses voûtes ont 1 m d'épaisseur et sont recouvertes par 3 mètres de terre en moyenne.

Les batteries accueillent, principalement, l'artillerie et, à l'intérieur, une rue du rempart dessert les positions des canons à ciel ouvert sur des banquettes spécialement aménagées. Elles sont séparées par de hauts talus en terre, évitant les tirs d'enfilade, dans lesquels, on a profité d'y aménager un abri. Un petit casernement permet l'hébergement d'une garnison de sûreté dans les batteries. L'entrée est protégée par un pont-levis ou roulant permettant une coupure avec l'extérieur.

Le réduit est organisé différemment et constitue à lui seul un fort, suivant le type dit "à crête unique", où l'artillerie et l'infanterie sont mélangées. On y pénètre par deux pont-levis successifs, accédant au cœur d'un vaste casernement, contenant tous les besoins pour la troupe mais également pour l'approvisionnement des pièces d'artillerie. Deux magasins à poudre avaient été construits à cet effet. La rue du rempart est supportée par le casernement et les pièces réparties sur toutes les faces de l'ouvrage. D'ailleurs, la position dominante et les 360° du site avaient rendu indispensable l'installation, en 1881, d'une tourelle pour deux canons de 155 mm du commandant Mougin, témoin du foisonnement technique qui a marqué la fin du 19^e siècle. La rotation des pièces était un atout important, au même titre que la lourde cuirasse de fonte dure. Il fallut deux ans pour la fabriquer et la monter sur le fort.

Au total, la facture globale s'éleva à 3,8 millions de francs Or, 2 à 3 fois le prix d'un fort classique. Et malgré son développement gigantesque, Villey-le-Sec restait un fort de place, élément constitutif de la chaîne autour de Toul.

Les forts de cette époque sont finalement de grosses batteries disposées sur des points dominants et placés à 5 ou 6 km d'un centre de la place et séparés en théorie de 5 km. Théorie seulement car, à Toul, le fort du Saint-Michel est à 2 km du centre de ville, mais avec une position tellement culminante qu'il fut fait abstraction de ces considérations. En 1885, sept forts et plusieurs redoutes ou postes défensifs constituent la structure de la place. Les intervalles ne sont pas organisés en fortification permanente et restent vierges de toute construction.

1885 : L'AVÈNEMENT DE L'OBUS TORPILLE ... ET DU BÉTON

À en croire la rumeur populaire, les stratèges militaires se réveillèrent dans la stupeur un de ces beaux matins de 1885 : l'obus torpille venait de naître. En réalité, l'artillerie allait connaître sa troisième crise significative, après celle de l'artillerie rayée 25 ans plus tôt et du boulet métallique au 15^e siècle. La mélinite, explosif chimique découvert par Turpin remplaça la poudre noire dans le chargement des obus, donnant à ces derniers une puissance jamais atteinte. Cependant, tout un ensemble de perfectionnements, réalisés durant les dix années précédentes, contribuèrent à la prise en compte de cet événement. La généralisation du chargement par la culasse et, dès 1875, les nouvelles pièces en acier du système de Bange, apportent une contribution non négligeable à la nouvelle artillerie. Puis, à partir de 1880, les obus en acier à grande capacité intérieure apparaissent, doublés de la mise au point de la fusée à double effet, permettant l'explosion au choc ou en l'air. Les murs à peine secs des

nouvelles fortifications ne résistaient plus et la situation aurait été dramatique si elle n'avait pas affecté tous les belligérants potentiels. Une profonde mutation s'impose et de nouvelles conceptions sont à rechercher.

Il fallait aller vite et, dès 1887, une instruction définit les améliorations à apporter dans les places et des priorités en fonction des crédits disponibles. L'artillerie des forts est dispersée dans les intervalles de façon à ne plus constituer des nids à projectiles. Le fort conserve un rôle de point d'appui du terrain et de flanquement de l'intervalle. Cependant, la dispersion des batteries suppose la protection de celle-ci par des ouvrages d'infanterie et leur ravitaillement. Il faut alors mettre en place une ligne de soutien constituée de magasins, en arrière de la position, et des moyens logistiques. La voie de 0,60 du colonel Péchot trouvera ainsi son acte de naissance à Toul en 1888. Quant au fort, les locaux destinés à assurer les missions de flanquement furent protégés par une carapace de 2,50 m de béton dit spécial (non armé). À Villey-le-Sec, quatre casernes bétonnées seront construites pour mettre à l'abri l'infanterie.

VILLEY-LE-SEC, VERS LE MODÈLE DE FORTIFICATION CUIRASSÉE

Suite à de nouveaux progrès de l'artillerie, notamment les canons à tir rapide, et devant le manque d'homogénéité des solutions techniques, on reprit la définition et la modernisation des places fortes. La Haute Commission des Places Fortes (HCPF) définit des priorités et fixe des objectifs. On va moderniser principalement les quatre places de l'Est. De même, un programme de modernisation est déterminé ; une structure convenue et l'équipement en cuirassement est planifié. Suite aux tâtonnements des années 1885-1895 et à la dispersion des principes actifs de la fortification dans les intervalles, le fort retrouve une place importante comme point

d'appui principal de la ligne de défense. Ce nouveau rôle est conféré par les nouveaux cuirassements équipés de canons à tir rapide, principalement le 75 et par la refonte des ouvrages avec le béton armé, aptes à résister aux nouveaux projectiles. Un ambitieux programme concerne le fort de Villey-le-Sec. Trente ans après sa construction, les ouvriers reviennent dans le village. Pendant les travaux de modernisation, le fort reste en activité. À partir du 11 juillet 1903, l'entrée du réduit est démolie pour y construire une caserne en béton armé, à destination de la garnison. Cette nouvelle construction est dotée des derniers perfectionnements, dont la ventilation artificielle. On rase les caponnières et trois coffres de contrescarpe en béton les remplacent. L'intérieur du réduit est percé de communications en béton permettant d'accéder à ces trois coffres. De même, les poudrières sont remplacées par des magasins en béton et des sorties sur les dessus sont organisées. Les quatre cours anciennes sont conservées mais peuvent être condamnées en cas de besoin. Enfin, les hauts talus de terre sont arasés et trois observatoires permettent de renseigner le fort.



Coffre de défense de la courtine nord restauré en 2000

À la batterie nord, l'artillerie à ciel ouvert est quasiment supprimée et une tourelle à éclipse de 75 permet de procurer des feux de flanquement en direction du fort de Gondreville. En capitale de l'ouvrage, une tourelle pour deux mitrailleuses hotchkiss donne des feux contre l'infanterie en direction de l'immense glacis. Deux observatoires

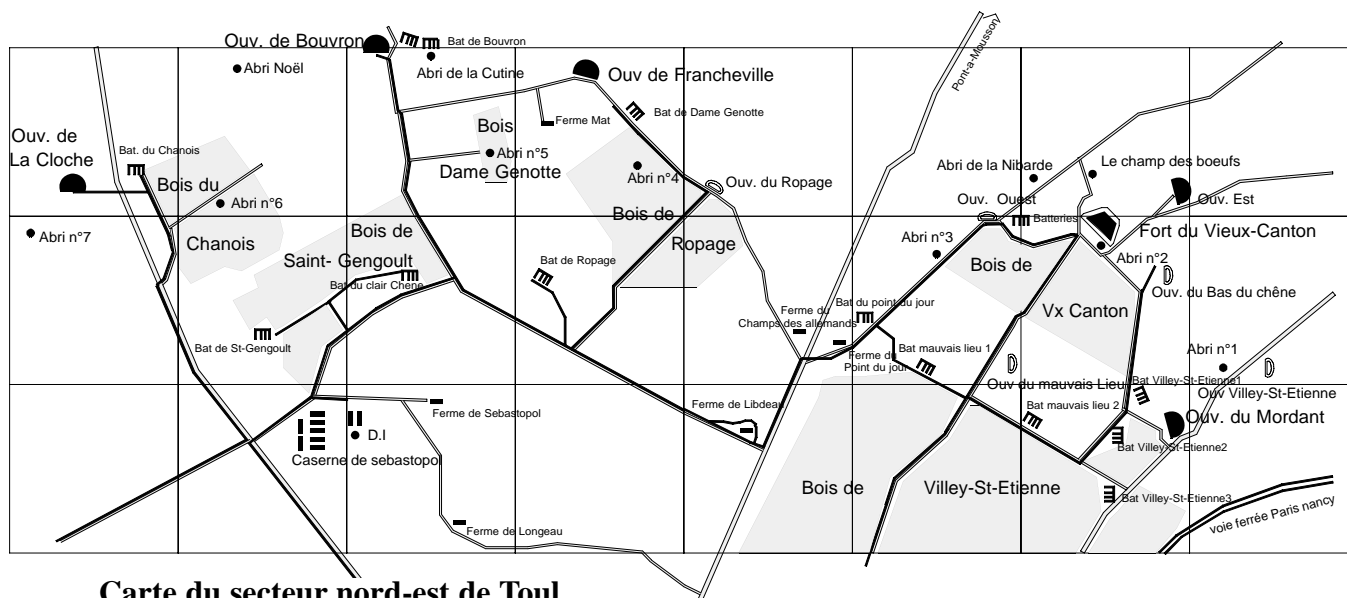


Tourelle de 75



Entrée de la batterie nord

sont installés pour la conduite du tir. L'ancien casernement est rasé puisqu'en 1888 une caserne en béton spécial en fait office ; par contre la batterie conserve ses caponnières. Le redan sera également remanié avec l'installation d'une deuxième tourelle de 75 à action frontale en direction de la forêt de Haye et de deux observatoires. La batterie sud ne sera pas remaniée et elle aurait dû recevoir, en 1915, une tourelle de 75 qui ne sera jamais construite. Enfin, à l'extérieur du réduit, une batterie pour deux tourelles d'un canon de 155 court était en construction. Non achevée à la déclaration de guerre, elle ne sera jamais équipée. En 1912, l'électricité arriva au fort et trois groupes électrogènes permirent l'éclairage, confort qu'il fallut attendre bien plus longtemps dans le village.



Carte du secteur nord-est de Toul

En août 1914, les habitants étaient évacués dans la Vienne ; seuls les personnes indispensables au village avaient obtenu le droit de rester. La longue veille du fort commençait. S'est-elle achevée un jour ? La tourelle de 75, centenaire, résonne toujours ...

L'ORGANISATION DÉFENSIVE DE LA FORÊT DE VILLEY-SAINT-ÉTIENNE

À la veille de 1885, la place de Toul avait un goût d'inachevé. Le périmètre défensif sur le nord-est était particulièrement proche du centre et reposait intégralement sur la vaillance du fort Saint-Michel. Certes, 80 pièces d'artillerie avaient rendu inutile toute construction en direction de la forêt de Villey-Saint-Etienne située à 2 km et dominée de plus de 100 m d'altitude. Cependant, l'étude de la position ne se limitait pas qu'à ces considérations. Le Comité n'avait pas réussi à trancher la question de la défense de Nancy et donc la nécessité de construire des forts en avant de Toul. Au cours de plusieurs séances, le Comité de Défense décide d'abandonner, le 27 mai 1876, le projet d'un fort à proximité de la ferme de Libdeau pour, finalement, le réexaminer en mars 1877, en même temps que Gondreville qui au final sera le seul construit.

En 1885, devant l'évolution et la nouvelle supériorité de l'artillerie, les forts deviennent des nids à projectiles et il devient nécessaire de disperser leurs moyens actifs. Le seul fort du Saint-Michel ne peut plus répondre aux impératifs de défense sur le secteur nord-est de la Place, il faut alors occuper la forêt de Villey-Saint-Etienne. L'instruction du 22 juillet 1887 va définir la forme de cette occupation et des décrets d'utilité publique consacrent, le 16 septembre 1887, l'acte de naissance de la future organisation défensive de la forêt Villey-Saint-Etienne.

LA FORÊT DE VILLEY-SAINT-ÉTIENNE

Elle est délimitée par la Moselle au sud-est et par la route de Toul à Pont-à-Mousson au nord-ouest, dans une plaine relativement humide. Comprise entre 200 et 235 m d'altitude, elle s'étend sur une longueur de 4 km et une largeur de 2 km. Le site reste cependant dominant et, même si le village situé à 1,5 km est légèrement plus haut, les vues sont importantes en direction de la Moselle vers Villey-le-Sec, et en direction de Francheville vers le nord. Seules quelques dépressions peuvent occasionner un couvert temporaire à des infiltrations ennemies.

On occupe donc officiellement le terrain en 1887 par la construction de deux batteries et de deux ouvrages d'infanterie. Les batteries sont situées, l'une au lieu dit "Le Mordant" et l'autre à proximité de la ferme du Point du Jour, en lisière de la forêt. Les deux ouvrages est et ouest du Vieux-Canton sont implantés aux deux extrémités d'une crête dominante, en lisière nord de la forêt, sur une position très avancée dans le tracé du périmètre défensif. Il convient de remarquer qu'on va utiliser le couvert végétal existant pour établir les chemins stratégiques et que, finalement, on construit dans un premier temps aux abords de la forêt. Il faut rapprocher également cette occupation de Villey-Saint-Etienne de celle de Bouvron car, loin d'occuper une simple position, c'est tout un nouveau front qui prend naissance en 1887.



Cloche de guet de l'abri du Bas du Chêne

Ce sera l'une des grandes originalités du camp retranché de Toul et c'est un secteur neuf qui sera intégralement aménagé et complété jusqu'en 1914. Dans la lignée de 1887, les ouvrages de Bouvron, Francheville et Ropage, accompagnés de l'établissement de batteries, marquent également cette nouvelle extension. Parallèlement, les moyens de communication se développent et Toul devient le théâtre d'essais de matériel de voie ferrée d'écartement de 0,60 m, connu sous le nom de système Péchot. Une commission d'expert approuve, en juillet 1888, ce matériel. La batterie de Bouvron, reliée à la voie expérimentale, sera équipée en moins d'une heure, depuis l'arsenal, par des pièces d'artillerie pesant plusieurs tonnes. Dès lors, la porte est ouverte à une multiplication des organisations de défense.

Le 19 août 1891, l'armée acquiert les terrains pour la réalisation de l'ouvrage de Villey-Saint-Etienne, et d'une batterie de crête en avant de la batterie du Mordant. La forme de ces ouvrages est très simplifiée. Ils ne possèdent pas de fossés. On leur donne un profil dit triangulaire. Un mur de contrescarpe délimite l'ouvrage en une forme demi-hémisphérique et, du pied de ce mur, un talus monte en pente douce jusqu'à la crête de l'ouvrage où est organisé un parapet d'infanterie. De petits locaux maçonnés, souvent dérisoires sont aménagés pour l'abri des hommes. Les batteries sont constituées par une tranchée desservant généralement 4 ou 5 pièces d'artillerie. De petites alvéoles en pierre constituent un magasin pour pièces. L'abri des hommes est inexistant ou très sommaire. Pour répondre aux besoins de ces batteries, il faut construire des dépôts de munitions. Deux magasins de batterie virent le jour, l'un jouxtant la batterie du Mordant, l'autre à proximité du Point du Jour. Celui du Point du Jour date de 1891 et comprend six niches maçonnées fermées par des portes.

L'ouvrage Est du Vieux-Canton

devient, à cette époque, le point d'appui du secteur. Il emprunte le profil triangulaire propre aux ouvrages d'infanterie et est doté d'un casernement en béton spécial, à l'instar de ceux construits dans les forts. En 1892, l'ouvrage reçoit une tourelle à éclipse pour deux canons de 57 mm Nordenfeld. Construite à quatre exemplaires, cette tourelle marque l'avènement de l'artillerie à tir rapide. Son action est purement frontale. Elle est constituée d'un étage mobile contenant les deux pièces. Cet étage est supporté par un fût, lequel repose sur un balancier ; à l'autre bout du balancier, un contrepoids annule la masse et permet de manœuvrer manuellement les 45 tonnes de la tourelle. Simple et robuste, cette tourelle est la grande sœur des tourelles de 75 qui seront produites ultérieurement. On remarquera les formes entièrement voûtées du bloc en béton spécial.



Dernier exemplaire de la tourelle 57, modifiée 75 (Vieux Canton Est)

Les travaux effectués jusqu'en 1899 se révèlent finalement peu importants. Les faibles crédits, la dispersion de ceux-ci dans différents projets et les incertitudes sur les solutions techniques à privilégier, conduisent à un manque d'homogénéité dans le tracé et l'exécution des lignes de défense. La Haute Commission des places fortes définit un programme de modernisation qui va faire évoluer considérablement l'organisation défensive de la forêt de Villey-Saint-Etienne.

LES ABRIS DE COMBAT

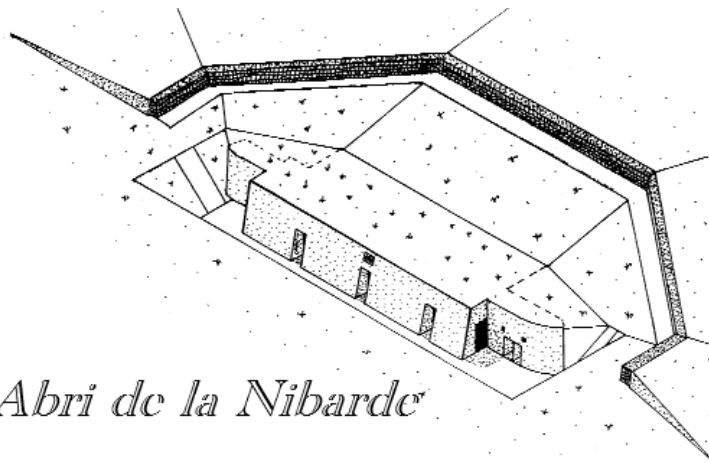
En dehors des ouvrages ou des batteries, on trouve des bâtiments avec trois entrées en façade et deux latérales. Ce sont les abris de combat destinés à protéger les troupes du secteur. Défini par une note de 1898, l'abri accueille une compagnie dans quatre casemates. L'aménagement y est sommaire et les bancs constituent principalement le mobilier. Cependant, des latrines ainsi qu'un point d'eau, puits ou citerne, permettent un minimum vital. Devant chaque entrée, on construit un mur de masque, percé en quinconce, pour éviter tout effet de souffle vers l'intérieur et constituant ainsi un couloir.

C'est naturellement dans le nouveau secteur que seront construits, en 1899 et 1900, les sept premiers abris de combat de la place. Trois de ces abris sont implantés en forêt de Villey-Saint-Etienne. L'abri n° 1 se situe au fond d'un vallon, à proximité de la route, derrière l'ouvrage de Villey-Saint-Étienne, l'abri n° 2 est construit à 300 m en arrière de l'ouvrage Est du Vieux-Canton et l'abri n° 3, derrière une crête dominant la route de Toul à Pont-à-Mousson

Ces abris offraient 208 places assises ou 160 places assises avec 24 hommes couchés. Leurs décrets d'utilité publique datent du 26 juin et du 12 septembre 1899. Ils furent construits en arrière des positions de défense, mais en étaient suffisamment rapprochés pour permettre aux hommes de se porter rapidement au combat.

L'ABRI DE LA NIBARDE

Issu d'une nouvelle génération d'abris, l'abri de la Nibarde est implanté en 1906, au plus près de la ligne de défense pour compléter l'action de l'ouvrage ouest de Vieux-Canton. Il dessert une position d'infanterie constituée de tranchées à masque et permettant de battre une dépression.



Abri de la Nibarde



Abri de la Nibarde

Tranchée à masque près de l'abri de la Nibarde

Conçu pour une demi-compagnie et afin de ne pas offrir un objectif trop important à l'ennemi, "l'épaisseur" de l'abri a été réduite par une disposition parallèle des casemates par rapport à la façade, offrant ainsi un meilleur défilement. L'aménagement intérieur évolue et de nouvelles fonctionnalités apparaissent. Dans le couloir de façade, un petit décrochement permettait l'installation d'un fourneau de campagne pour la cuisson des aliments, en face du logement de la pompe. Ce confort était essentiel et permettait la préparation de repas chauds. Il s'organise, désormais, en véritable petit casernement où une section peut prendre un peu de repos. C'est ce que traduit, également, l'aménagement des deux casemates où les lits remplacent les bancs, amenant l'effectif à 56 hommes. Cependant, l'effectif, en supprimant les places couchées pouvait être amené à 88 hommes assis et 12 couchés.

Comme dans les forts, la ventilation fut installée répondant au problème de renouvellement d'air. Elle per-



mit ainsi de supprimer l'orifice de ventilation en fond de casemate, extrêmement vulnérable. L'air étant pris en façade, le ventilateur fut installé dans un décrochement du mur de masque.

Evolution dans la mission, également dans les techniques, le télégraphe fut installé dès la construction et l'abri fut incorporé à la chaîne de renseignement et de commandement de la place. Enfin, l'électricité fut installée en 1913 par voie aérienne, comme l'atteste le support en façade.

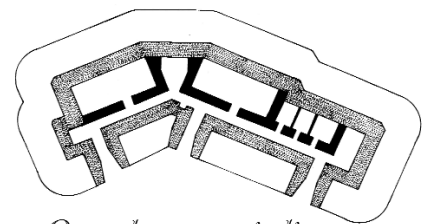
LES OUVRAGES D'INFANTRIE

L'abri de combat permettait une bonne protection des troupes mais il restait un organe passif. Il ne possédait pas de crête d'infanterie permettant d'agir, voire de résister à un assaut. On s'ingénia, à partir de 1906, à couvrir les dépressions et les angles morts par la construction d'ouvrages d'infanterie. Dans cette plaine vallonnée et boisée, on n'excluait pas une infiltration sérieuse aux conséquences plus ou moins fâcheuses (destruction d'une batterie, d'un dépôt de munitions ou

coupure d'une ligne de communication). Quatre ouvrages neufs sont construits en forêt de Villey-Saint-Etienne et celui du Vieux-Canton Ouest est modernisé. Ces ouvrages comportent un véritable petit casernement empruntant aux caractéristiques techniques des abris de combat mais, sur le sommet, on organise une crête d'infanterie bétonnée, avec une guérite observatoire pour la protection de l'observateur. Ils disposent, généralement, de deux grandes casemates pour les hommes, d'une chambre de commandant d'ouvrage, d'une chambre pour les sous-officiers, d'une cuisine et d'un local pour une section de mitrailleuses. Le bâtiment dispose de latrines, d'eau et de ventilation. Enfin, un poste télégraphique assurait la communication avec le poste de commandement.

LE MAUVAIS LIEU

Construit en 1907, à proximité du chemin stratégique en direction de Vieux-Canton, il prend en enfilade une dépression formée par le ruisseau du même nom. Il était extrêmement bien défilé : le mur de masque est invisible. Seules trois entrées s'ouvrent dans le massif de terre. La crête de l'ouvrage est continue avec le terrain environnant.



Ouv. du mauvais lieu

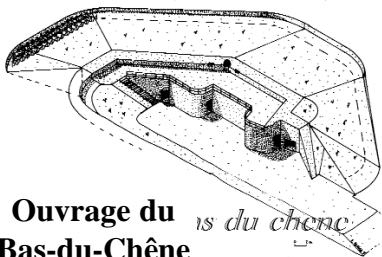
L'OUVRAGE DU VIEUX-CANTON OUEST

Il délimite l'extrémité nord-ouest de la crête du Vieux-Canton. Il domine la nationale de Toul à Pont-à-Mousson. L'abri occupe le flanc droit de l'ouvrage construit en 1887 et dont le profil est triangulaire. Un escalier en béton permet l'accès aux dessus.

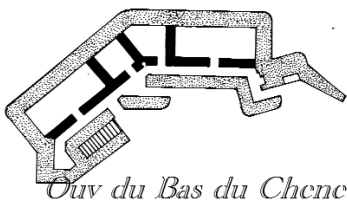
Bétonné, le parapet comporte, dans l'angle, une guérite cuirassée et une position pour affût de mitrailleuse.

L'OUVRAGE DU BAS-DU-CHÊNE

Il date de 1910 et est implanté à proximité du flanc droit du fort de Vieux-Canton. Doté d'un léger profil triangulaire, il est également surmonté d'un parapet en béton avec une position de tir pour mitrailleuse et une guérite observatoire, le tout accessible par un escalier. Son plan est plus sophistiqué parce qu'on lui a donné une forme brisée (il en résulte un parapet permettant le tir sur 180°) et parce que les accès au couloir sont mieux défilés : à côté des latrines, l'entrée du couloir est en chicane et le mur de masque en échelon crée deux autres entrées bien protégées. À l'intérieur on retrouve la même organisation qu'ailleurs.



Ouvrage du Bas-du-Chêne



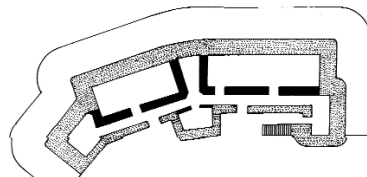
Ouv du Bas du Chêne



Abri du Bas-du-Chêne

L'OUVRAGE DU CHAMP-DES-BŒUFS

Il était en construction en 1914 et, à la déclaration de guerre, les travaux furent abandonnés. Sa situation est analogue à celle de l'ouvrage du Bas-du-Chêne mais, sur le flanc gauche du fort de Vieux-Canton, agissant dans une petite dépression difficilement battue par l'infanterie du fort.



Ouv. du Champ des bœufs

L'OUVRAGE INTERMÉDIAIRE DU MORDANT

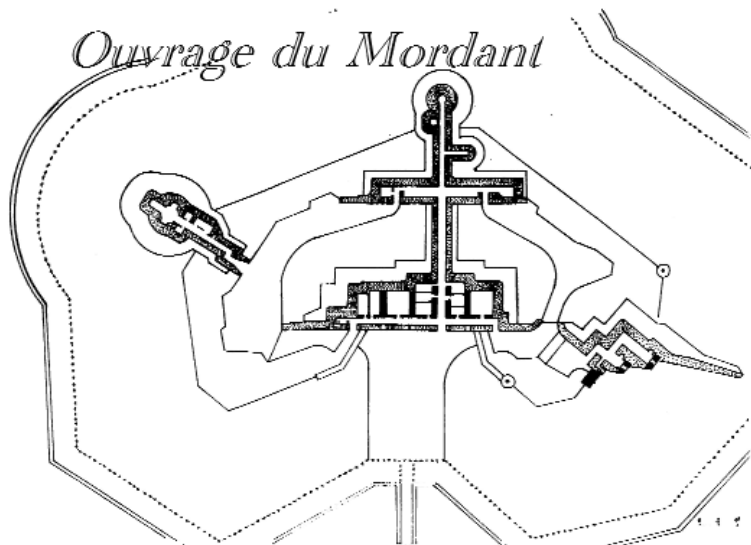
Un décret en date du 8 janvier 1906 signe le début des travaux de l'ouvrage du Mordant, qui va renforcer l'intervalle entre le fort de Vieux-Canton et le fort de Gondreville. Mais surtout, il s'agit de disposer d'un relais qui contrôle mieux l'espace sud de la forêt jusqu'au sillon de la Moselle. C'est un ouvrage intermédiaire, très représentatif, où l'économie d'un fossé a été réalisée par l'établissement d'un profil triangulaire. Il est doté d'un casernement et son plan est très similaire de l'ouvrage de la Cloche. Une tourelle mitrailleuse en capital de l'ou-

vrage permet de donner des feux d'infanterie sur toute la lisière sud et vers la Moselle. Pour flanquer le fort de Gondreville, on construit une casemate de Bourges pour deux canons de 75. En direction du fort de Vieux-Canton, c'est une tourelle pour deux canons de 75 qui assure cette fonction. Cette tourelle présente l'avantage de pouvoir couvrir l'intégralité du massif boisé et prend en enfilade le périmètre défensif jusqu'à Francheville. Les organes d'artillerie n'étaient pas reliés au casernement.

LE FORT DE VIEUX-CANTON

Malgré la multiplication des ouvrages de défense, il fallait créer un point d'appui important et la création d'un fort avait été voulue par le gouverneur de Toul. Les mêmes considérations d'implantation qu'en 1887 devaient guider le choix du site. Cette fameuse crête à la périphérie nord-est de la forêt est déjà occupée par l'ouvrage Est et par l'abri n° 2. Le fort vint prendre place entre les deux. C'est un fort moderne, entièrement en béton, très représentatif des idées du moment. Fruit de cette longue évolution de la fortification, les formes sont particulièrement étudiées et il constitue, en 1914, l'exemple type du fort moderne en France. Il fut construit entre 1906 et 1909.

Ouvrage du Mordant





Fossé du fort du Vieux-Canton

Son fossé dessine un trapèze flanqué par deux coffres simples et un coffre double. Le mur de contre-escarpe ménage une galerie reliant les coffres et desservant des amorces de galerie de contre-mine. Un simple talus en terre coulante constitue la contre-escarpe arrière du fort. On retrouve également ce talus sur l'escarpe au pied de laquelle on installa une grille défensive. Cette disposition ne laissait aucun mur sous les coups directs de l'artillerie ennemie.

Les dessus de l'ouvrage sont extrêmement simplifiés et un parapet d'infanterie dessine une crête uniforme tout autour d'un massif central constituant le casernement. Ce dernier est d'ailleurs compact et fonctionnel. Un couloir dessert les chambrées qui pouvaient accueillir 78 hommes, les chambres des sous-officiers et des officiers, l'infirmerie, les magasins divers, cuisines et boulangerie. Un four à pain équipait le fort et servait à toute la garnison du secteur. De ce casernement, on dessert, par des gaines de communication, les tourelles placées en avant du parapet. Deux tourelles de 75 assurent le flanquement des intervalles voisins, commandées par trois observatoires. D'ailleurs, on pratiqua deux saignées dans la forêt afin d'obtenir la continuité visuelle avec le Mordant et Francheville. Pour

les feux d'infanterie, deux tourelles de mitrailleuses permettaient une couverture complète des abords du fort. Enfin, une usine électrique, à l'entrée, fournissait le courant nécessaire à l'éclairage.

Lors de la construction du fort, on en profite pour modifier l'ouvrage Est. Une gaine bétonnée est construite entre le casernement et la tourelle et un observatoire cuirassé est installé. La tourelle est modifiée pour recevoir deux canons de 75.

VERS LE CENTRE DE RÉSISTANCE DE VIEUX-CANTON

En 1909, afin de coordonner l'ensemble des moyens et des ressources procurées par la fortification, la Haute Commission des Places Fortes introduit la notion de centre de résistance. L'ensemble des moyens du secteur sont placés sous le même commandement et on construit des PC, sous forme de petites maisons en arrière du centre de résistance. Cette notion conforte la dispersion des organes de défense. Au niveau de l'artillerie, celle-ci est également coordonnée et deux groupes sont créés : le groupe de Vieux-Canton dont le PC est situé à proximité de la batterie du Point du Jour et le groupe de Villey-Saint-Etienne dont le PC, construit en béton

est établi en bordure de la route de Toul à Villey-Saint-Etienne.

Le centre de résistance est étoffé par la construction de nouvelles batteries entièrement en béton. Elles disposent de petits abris de protection pour les hommes et de niches pour les munitions. Les batteries de 1887 sont renommées pour être incorporées au nouveau dispositif.

Trois batteries portent le nom de Villey-Saint-Etienne, deux autres batteries sont construites en pleine forêt, sous le nom de Mauvais Lieu et, enfin, les trois batteries de Vieux-Canton. Pour assurer le ravitaillement de cet ensemble, un dépôt intermédiaire en béton fut construit dans la partie sud-ouest de la forêt au lieu dit de Bois-La Ville.

En 1914, la guerre vint interrompre les travaux de fortification et le programme de travaux prévus. Le fort de Vieux-Canton devait être agrandi et il aurait dû recevoir une batterie de deux tourelles de 155 court comme au fort de Villey-le-Sec.

C'est donc une vaste organisation fortifiée qui se présentait à l'ennemi en août 14. Sur le seul secteur neuf de la place de Toul, on ne trouvait pas moins de sept tourelles de 75, trois casemates de Bourges sur 8 km de front. Il faut ajouter les nombreuses batteries prêtes à soutenir cette ligne de défense. De conception moderne à l'époque, l'organisation défensive de Villey-Saint-Etienne répondait aux besoins de dispersion des éléments de défense. Ces concepts ont généré des étages hiérarchisés de constructions sur le terrain. Ce secteur constitue, aujourd'hui, un véritable conservatoire de la fortification modernisée, d'autant plus important qu'il s'agit du seul secteur neuf créé en France après 1885. En parallèle, le secteur du fort de Villey-le-Sec n'a pas généré toutes ces constructions. La puissance et la taille du fort n'ont pas rendu nécessaire la

construction d'ouvrages d'infanterie, excepté celui du Charmois dans l'intervalle avec Gondreville. En revanche, de nombreuses batteries ont été construites et la position en rive droite de la Moselle a favorisé le développement d'importants magasins à poudre cave. On trouve, en effet, pour un intervalle de deux forts, pas moins de deux magasins de secteurs et un magasin central. Ne l'oublions pas, Villey-le-Sec et Gondreville constituent une véritable tête de pont sur la Moselle

L'ennemi ne parvint jamais jusqu'à Toul. Il fut arrêté avant, puisqu'on en décida ainsi. La place forte resta en retrait du front, elle n'avait pas servi ! Il est effectivement difficile d'admettre l'utilité d'une fortification lorsque

celle-ci n'a pas été assiégée mais, à regarder d'un angle différent, on peut s'apercevoir que, derrière un mur, s'élabore une stratégie. Celle de Séré de Rivières avait été pensée à l'échelle du pays. Même si les forts connurent une évolution inimaginable lors de l'élaboration du système de défense, les principes fondateurs ont joué. On n'avait pas créé une ligne, mais on avait cherché à augmenter la valeur défensive du terrain et à régler les débouchés d'invasion. L'ennemi avait le choix de s'attaquer directement aux fortifications ou de les contourner. Une place forte était un verrou qu'il fallait maîtriser pour progresser et surtout assurer le ravitaillement. Le verrou de Toul était un gros morceau et, pour l'attaquer, il fallait pouvoir ame-

ner du matériel lourd et assurer un ravitaillement régulier. Ce n'était pas évident à réaliser. Le relief n'était pas simple à contrôler et les voies de communications, nécessaires à l'investissement de la place, étaient maîtrisées par deux forts d'arrêt. Le choix de Verdun était plus aisé pour les Allemands. Et encore, ces derniers prirent la précaution d'attendre le désarmement des places par le décret du 15 août 1915. Six mois plus tard, l'attaque d'une place forte, même partiellement armée, se solda par la boucherie que l'on connaît et la défaite de l'assaillant.

La place forte de Toul a donc bien servi ; on n'a jamais osé s'y attaquer.

***Le fort de Villey-le-Sec se visite tous les dimanches et jours fériés, de mai à septembre, et tous les jours sauf le lundi, du 14 juillet au 15 août.
Départ à 15 h précises pour une visite guidée de 2h30.
Entrée du village côté Toul.***